

Télétransmis au contrôle de légalité

3 1 MARS 2017

CICLIC

Agence Régionale du Centre Val de Loire
pour le livre, l'image et la culture numérique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 mars 2017

Le dix-sept mars deux mille dix-sept, à quatorze heures quinze, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu à la salle de Courtiras à Vendôme, sur convocation de Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, présidente de l'agence, en date du dix-sept février deux mille dix-sept.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Nadine BOISGERAULT ; Madame Christine FAUQUET ; Madame Véronique PEAN ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT ; Madame Alix TERY-VERBE ; Monsieur Pascal USSEGLIO

L'Etat :

Monsieur Luc NOBLET ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie ; Madame Michèle PREVOST

Le Maire de Château-Renault :

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Claude CADET ; Monsieur Johann DEMOUSTIER ; Madame Dominique VEAUTE

Les représentants du personnel :

Madame Sandrine BIGOT-LECLERC ; Monsieur Simon LEGUERE

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Monsieur Gérard BERT ; Madame Anne BESNIER ; Madame Michèle BONTHOUX ; Monsieur Charles FOURNIER ; Madame Maryse LAPLACE ; Madame Sylvie LE CLECH

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Pierre DALLOIS, chargé de mission industries culturelles et arts plastiques au Conseil régional du Centre-Val de Loire ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic ; Madame Marie LAURENT, responsable administrative et financière de Ciclic ; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic ; Madame Martine RICO, représentante du CESER.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 16

- Votants : 22 (dont six pouvoirs)

BUDGET PRIMITIF 2017

Délibération 12-2017

.../...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

Le budget primitif 2017 de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture, intégrant les restes à réaliser 2016, se présente comme suit.

Pour rappel, le budget primitif et budget supplémentaire 2016 de l'agence s'élevaient à 10 401 661.64 €. La variation entre 2016 et 2017 provient essentiellement de la section d'investissement (97% de la variation).

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
CREDITS D'INVESTISSEMENT SOUMIS AU VOTE	1 537 669,95	1 412 000,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	33 079,14	27 119,00
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	0,00	131 630,09
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 570 749,09	1 570 749,09

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT SOUMIS AU VOTE	7 349 885,38	6 913 640,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	2 244 394,00	989 000,00
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	0,00	1 691 639,38
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 594 279,38	9 594 279,38

BUDGET GLOBAL 2017	11 165 028,47	11 165 028,47
---------------------------	----------------------	----------------------

.../...

Section de fonctionnement

Les restes à réaliser et le résultat d'exploitation 2016 constatés au compte administratif 2016 sont intégrés au budget primitif.

PRODUITS

Chapitre 75 (Autres produits de gestion courante) : il s'agit ici de la part salariale sur les tickets restaurants proposés aux agents au titre des avantages sociaux.

Chapitre 74 (Dotations, subventions et participations) :

- Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle : 2 215 000 €.
Reconduction à l'identique des montants de l'année 2016 : soit 1 620 000 € de la Région Centre-Val de Loire (73%), 585 000 € du CNC (26%) et 10 000 € de la SACEM pour l'aide à la création de musique originale de court métrage. Les données budgétaires seront à réactualiser en fonction des échanges avec le CNC dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle convention triennale.

- Fonds de soutien à l'économie du livre et fonds d'aide à la création et à la production artistiques dans le domaine des résidences d'écriture : 376 000 €
 - reconduction de la politique régionale en faveur des éditeurs et des résidences d'auteurs : 165 000 € de la Région Centre-Val de Loire (82%) et 35 500 € de la DRAC Centre-Val de Loire (18%) dont 25 000 € de crédits confiés ;
 - traduction financière des dispositions de la convention CNL/DRAC Centre-Val de Loire/Région Centre-Val de Loire/Ciclic :
 - aide aux librairies : 70 000 € du CNL (70%) ; 10 500 € de la DRAC (10%, crédits confiés) et 20 000 € de la Région (20%) ;
 - aides aux auteurs associés : 60 000 € de la Région (80%) et 15 000 € (20%) de la DRAC.

.../...

- Contribution de la Région Centre-Val de Loire (74% des subventions de fonctionnement hors aides à la création)

La dotation globale de fonctionnement accordée à Ciclic s'élève à 2 545 500 € (hors aides à la création livre et image), soit un montant identique à ces dernières années.

Dans la continuité du travail menée ces deux dernières années, une subvention demandée à la direction de la formation professionnelle pour les filières de l'image et du livre d'un montant de 37 500 € vient augmenter cette contribution.

- Contributions de l'Etat (22% des subventions de fonctionnement hors aides à la création)
 - CNC : hypothèse de subventions identiques à l'année précédente (22 000 €).

En décembre 2016, le CNC a octroyé à l'agence des subventions exceptionnelles à hauteur de 13 100 € dédiées à la mise à jour du Cours en ligne et la réalisation de deux journées de formation pour les services civiques recrutés dans le cadre du programme Ciné-débats initié par le CNC et Uni-cités. Ces subventions sont inscrites directement au BP 2017.

- DRAC Centre-Val de Loire : en 2017, les contributions prévisionnelles de la DRAC Centre-Val de Loire s'élèvent à 688 340 € (soit une stabilisation des crédits sur les programmes pluriannuels et sur les ateliers de pratiques artistiques). Cette contribution intègre notamment :
 - o ateliers de pratiques artistiques : 58 340 € ;
 - o aides accordées dans le cadre de la politique du livre : 61 000 € (cf supra) ;
 - o éducation artistique et culturelle en faveur de la vie littéraire : 50 000 €.

Est aussi intégrée à ce budget la subvention exceptionnelle de la DRAC Centre-Val de Loire accordée fin 2016 (9 000 €) pour l'expérimentation d'ateliers de pratiques artistiques dans les collèges autour de la bande dessinée française contemporaine. Cette subvention a été intégralement affectée sur l'exercice 2017

- Subventions des communes (4% des subventions de fonctionnement hors aides à la création)

Les hypothèses retenues sont celles des subventions des communes pour l'adhésion aux Cinémobiles (70 000 €), ainsi qu'une subvention de la Communauté de communes du Pays de Vendôme pour Ciclic Animation (54 000 €).

.../...

- Subventions des Conseils départementaux (1% des subventions de fonctionnement hors aides à la création) :
 - le Conseil départemental d'Eure-et-Loir : comme en 2016, 10 000 € devraient être attribués à Ciclic autour de la mise en valeur des images d'archives collectées sur le territoire depuis 10 ans, à travers des actions de médiation et de sensibilisation. Une formation de sensibilisation aux images en faveur des agents de la BDP est aussi intégrée à ce partenariat 2017.
 - le Conseil départemental d'Indre-et-Loire : les échanges avec ce Département sont en cours. En attendant, les crédits inscrits relèvent de la continuité des activités menées en 2016 à savoir le patrimoine (3 560 €), et l'accompagnement des maisons d'écrivains du territoire en matière de vie littéraire (8 600 €).
 - le Conseil départemental de Loir-et-Cher, avec lequel il existait depuis de nombreuses années un partenariat autour des images d'archives (9 500 €), a indiqué ne pas poursuivre cette collaboration pour 2017 en raison de difficultés budgétaires.

Chapitre 70 (Produits de services) : le montant des recettes propres est identique à 2016.

Chapitre 77 (produits exceptionnels) : il s'agit ici du montant total des chèques non encaissés émis par la régie d'avances et de recettes de Ciclic.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections) : l'amortissement des subventions d'investissement octroyées par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat est plus faible en raison de la fin de l'amortissement des subventions liées à l'équipement numérique des Cinémobiles.

Chapitre 013 (atténuation de charges) : prise en charge par l'Etat sur toute l'année des quatre emplois d'avenir de l'agence : régisseur-intendant et assistant pratiques artistiques à Château-Renault; assistant Ciclic Animation à Vendôme et chargé de numérisation au pôle patrimoine à Issoudun.

Chapitre 002 (résultats de fonctionnement reporté) : conformément au résultat annoncé au compte administratif 2016 présenté au point précédent, il est inscrit 1 691 639.38 € sur cette ligne.

.../...

Ces hypothèses retenues conduisent à un budget primitif 2017 de 9 594 279,38 € pour la section de fonctionnement, soit une augmentation de 0,22 % par rapport au budget alloué en 2016.

CHARGES

Chapitre 011 (charges à caractère général) : ce chapitre représente 16% des charges de fonctionnement, soit une part équivalente au budget alloué en 2016.

Chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés) : ce chapitre représente 29% des charges de fonctionnement, soit une part équivalente au budget alloué en 2016.

Ci-dessous le détail de la répartition de la masse salariale brute prévisionnelle entre les agents permanents, les emplois aidés et les renforts occasionnels et saisonniers. Elle augmente de 1,2% par rapport à celle de l'année 2016 avec une répartition entre les trois catégories similaire à celle de l'année 2015.

	CA 2015	CA 2016	BP 2017	Δ
Masse salariale brute	1 636 988 €	1 709 688 €	1 729 940 €	1,2%
Agents permanents	1 272 053 €	1 303 142 €	1 379 021 €	5,8%
	43,92 ETP	44,43 ETP	45,2 ETP	
Emplois aidés	39 818 €	54 278 €	80 082 €	47,5%
Renforts et occasionnels	325 117 €	352 269 €	270 837 €	-23,1%

La masse salariale brute des agents permanents augmenterait de 5,8%. Cette augmentation est essentiellement issue du différentiel sur les ETP ; les avancements de carrière, évolution d'indice et protocole parcours carrière et rémunération des fonctionnaires sont aussi intégrées à cette augmentation.

Sur la ligne « renforts et occasionnels », on observe une diminution forte justifiée par la prise en charge de certaines de ces missions de renfort par les emplois d'avenir et par une année 2016 exceptionnelle en raison de remplacements longs d'agents permanents absents. Cette ligne est amenée à évoluer en cours d'année en fonction des projets développés.

.../...

Chapitre 022 (dépenses imprévues) : il s'agit ici de se donner les moyens d'une réactivité suffisante en cas de difficultés à anticiper certaines dépenses.

Chapitre 042 (opération d'ordre de transfert entre sections) : sur la base de notre programme d'investissement 2016, les dotations aux amortissements de nos immobilisations pour l'année 2017 seraient ainsi de 362 000 €, soit une diminution de 26%. L'année 2016 était exceptionnelle en matière de DAP après les lourds programmes d'investissement sur Ciclic Animation et les Cinémobiles.

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : ce chapitre représente 51% des charges de fonctionnement, soit une part équivalente au budget alloué en 2016.

.../...

	Alloué 2016		BP 2017		Variations Alloué 2016 / BP 2017		
	Montant	% sur section	RAR 2016	Montant	% sur section	N - (N-1)	%
chapitre D 040	422 250,00	51%		290 850,00	19%	-131 400,00	-31%
chapitre D 16	0,00			30 000,00		30 000,00	
chapitre D 20	83 750,00	10%	11 400,00	49 800,00	3%	-22 550,00	-27%
chapitre D 204	10 000,00				0%	-10 000,00	-100%
chapitre D 21	302 945,16	37%	21 679,14	207 019,95	15%	-74 246,07	-25%
chapitre D 27	10 000,00					-10 000,00	-100%
Total des opérations d'équipement	0,00			960 000,00		960 000,00	
chapitre R 001	69 912,16	8%		131 630,09	8%	61 717,93	88%
chapitre R024							
chapitre R 040	488 660,00	59%		362 000,00	23%	-126 660,00	-26%
chapitre R 13	270 373,00	33%	27 119,00	1 020 000,00	67%	776 746,00	287%
chapitre R 16	0,00			30 000,00		30 000,00	
Total des dépenses d'investissement	828 945,16		1 570 749,09			741 803,93	89%
Total des recettes d'investissement	828 945,16		1 570 749,09			741 803,93	89%
chapitre D 011	1 523 608,48	16%		1 535 225,38	16,00%	11 616,90	1%
chapitre D 012	2 759 990,00	29%		2 774 560,00	28,92%	14 570,00	1%
chapitre D 022	0,00	0%		5 000,00	0,05%	5 000,00	0%
chapitre D 042	488 660,00	5%		362 000,00	3,77%	-126 660,00	-26%
chapitre D 65	4 856 618,00	50%	2 244 394,00	2 671 100,00	51,23%	58 876,00	1%
chapitre D 67	2 000,00	0%		2 000,00	0,02%	0,00	0%
chapitre R 002	1 553 746,48	16%		1 691 639,38	17,63%	137 892,90	9%
chapitre R 013	53 850,00	1%		52 400,00	0,55%	-1 450,00	-3%
chapitre R 042	422 250,00	4%		290 850,00	3,03%	-131 400,00	-31%
chapitre R 70	498 330,00	5%		517 180,00	5,39%	18 850,00	4%
chapitre R 74	7 076 400,00	73%	989 000,00	6 025 100,00	73,11%	-62 300,00	-1%
chapitre R 75	26 300,00	0,3%		27 950,00	0,29%	1 650,00	6%
chapitre R 77	0,00			160,00		160,00	
Total des dépenses de fonctionnement	9 630 876,48		9 594 279,38			-36 597,10	0%
Total des recettes de fonctionnement	9 630 876,48		9 594 279,38			-36 597,10	0%
Total des dépenses	10 459 821,64		11 165 028,47			705 206,83	7%
Total des recettes	10 459 821,64		11 165 028,47			705 206,83	7%

Section d'investissement

Cette section a été réajustée suite au débat d'orientation budgétaire (+ 30 000 €) suite à un échange avec notre agent comptable, trésorier de Château-Renault, afin d'intégrer les cautions liées à l'activité de Ciclic Animation. Elle augmente considérablement par rapport à l'année précédente en raison du renouvellement programmé d'un Cinémobile (960 000 €).

Pour la prise en compte des cautions liées à l'activité de Ciclic Animation, 30 000 € sont ajoutés en dépenses et en recettes, au chapitre 165. Il s'agit ici du montant total des cautions selon le planning prévisionnel d'accueil en résidence de Ciclic Animation.

En dehors du Cinémobile, le programme d'investissement annuel de l'agence (156 000 €) diminue de 36% et est constitué à plus de 45 % d'acquisitions nouvelles.

Le programme d'investissement est présenté en page suivante.

En recettes, seront inscrits :

- l'amortissement des immobilisations dont le montant est estimé à 362 000 € ;
- le solde excédentaire de la section d'investissement en 2016 soit 131 630.09 € ;
- les subventions sollicitées par l'agence, les hypothèses retenues sont :
 - o une subvention de 60 000 € de la Région Centre-Val de Loire pour le matériel nouveau ;
 - o une subvention de 960 000 € de la Région Centre-Val de Loire pour le renouvellement du Cinémobile Jean Carmet.

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'approuver le budget primitif 2017 de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique

Votants : 22

Fait et délibéré, les jours, mois et années dits

La Présidente de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique

Agnes SINSOULIER-BIGOT



LIBELLE DU MATERIEL		QTE	PRIX TTC
Informatique	Cintiq 27 HD	2	4 300,00 €
	station de line test	1	4 400,00 €
	station d'animation	2	9 800,00 €
	licence Adobe CC (abonnement annuel)	13	9 400,00 €
	licence TV Paint 11	2	1 200,00 €
	licence storyboard pro	2	2 200,00 €
Eclairage	Kinoflo 4 tubes 120cm + accessoires	1	2 100,00 €
	Kinoflo 2 tubes 60cm + accessoires	1	1 700,00 €
	Kit Dedolight	1	5 000,00 €
	Projecteur Fresnel 650W avec accessoires	2	900,00 €
	Projecteur Fresnel 1000W avec accessoires	1	700,00 €
Prise de vue	Canon 5D Mark III	1	3 000,00 €
	Objectif Samyang 20mm T1.9	1	600,00 €
	Objectif Samyang 35mm T1.3	1	500,00 €
	Objectif Samyang 50mm T1.3	1	550,00 €
SOUS TOTAL CICLIC ANIMATION			46 350,00 €
Bureautique	Ordinateur bureautique	1	1 800,00 €
SOUS TOTAL CREATION			1 800,00 €
Tournage	Zoom H4N	1	400,00 €
	Tissu fond vert	1	300,00 €
Montage	Unité de montage	1	5 000,00 €
Projection	Vidéo projecteur	2	8 000,00 €
	Ecran de vidéoprojection	1	500,00 €
	Pico projecteur	2	800,00 €
Divers	Module transport plaques de verre pour lanterne + découpes plexi	1	300,00 €
Bureautique	Ordinateur bureautique	1	1 800,00 €
SOUS TOTAL EDUCATION			17 100,00 €
Projection	Renouvellement Cinémobile	1	960 000,00 €
	Scaler+Blue ray+micro HF	3	4 000,00 €
	NAS	1	2 000,00 €
Remorque	Radiocommande Montand	1	10 000,00 €
Salle	Climatisation régie Montand	1	4 000,00 €
	Renouvellement système billetterie (matériel)	1	13 000,00 €
	Renouvellement système billetterie (système)	1	7 000,00 €
Communication	Développement logiciel pour automatisation outils de communication	1	6 000,00 €
Bureautique	Ordinateur bureautique	2	3 600,00 €
SOUS TOTAL DIFFUSION			1 009 600,00 €
Outils nomades	kit@lire Centre Val de Loire / équipement informatique	1	12 000,00 €
	kit@lire Centre Val de Loire / modules de transport	1	3 500,00 €
SOUS TOTAL LIVRE ET VIE LITTERAIRE			15 500,00 €
Serveurs	Serveur encodage / Extension volumétrie - 7 disques de 2To	7	3 000,00 €
	Baie d'extension serveur stockage / Extension volumétrie - 6 disques de 4To	6	2 500,00 €
Hygiène/sécurité	Panneau acoustique Clear Sonic (insonorisation)	2	400,00 €
	Silent Box 500 A (insonorisation serveur)	1	3 600,00 €
	Transpalette à grande levée	1	1 200,00 €
Photo	Projecteur annulaire LED Falconeye DVR1280 (éclairage)	1	400,00 €
	Objectif macro monture Canon EF 100mm	1	1 100,00 €
	Panneaux d'éclairage Leds Falcon eyes	1	600,00 €
Numérisation	Galets cabestan avant et entraînement	1	500,00 €
	Combiné VHS/DVD	1	500,00 €
	Magnétophone à bande TEAC ou Revox (4 pistes)	1	1 500,00 €
Bureautique	Mobilier de bureau	1	650,00 €
SOUS TOTAL PATRIMOINE			15 950,00 €
Communication	Licence Mailshimp	1	2 000,00 €
	Licence Logmein	1	500,00 €
	Licence Form Site	1	500,00 €
Bureautique	Ordinateur bureautique	3	6 400,00 €
	Ecran ordinateur fixe	1	300,00 €
SOUS TOTAL AFFAIRES GENERALES / COMMUNICATION			9 700,00 €
TOTAL			1 116 000,00 €